L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 JUIN 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 JUIN.

AVIS aux Assesseurs des Taxes d'Etat.
Les tableaux d'assessement sont prêts à être délivrés, au bureau de ce journal.

LOIS DE 1850.
Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été délivrées à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, shérifs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal, où elles en prendront livraison sur leur reçu.
L'Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

LA SITUATION.

Enfin l'avenir s'annonce sous de moins sombres couleurs et il est permis d'espérer que le calme et la sérénité vont bientôt succéder dans les esprits aux inquiétudes et aux agitations. La question de l'esclavage si longtemps débattue, si longtemps suspendue sur la tête de la nation comme une épée de Damoclès, est à la veille d'être résolue à la satisfaction du Nord et du Sud.

Le compromis du comité des treize sera adopté par le Sénat, on ne peut plus en douter. Cette solution pacifique entravée secrètement par les uns, combattue ouvertement par les autres, a fini par triompher de tous les obstacles et par s'imposer à la Chambre Haute. C'est le propre des œuvres marquées au coin de la sagesse de survivre à la calomnie et d'éclairer les ténèbres qu'on amoncèle autour d'elles. La lumière s'est faite pour les amis sincères du pays et, reconnaissant qu'en dehors du compromis, il devenait presque impossible de rétablir l'harmonie entre les deux parties de l'Union, ils se sont ralliés franchement et sans arrière pensée au projet élaboré par le comité des treize.

M. Soulé, rendons-lui cette justice, a été parmi les adversaires du compromis, un des premiers à adhérer au projet de M. Clay bien qu'il en condamnât d'abord quelques dispositions. Mais M. Soulé n'a pas tardé à comprendre que trop d'exigence pouvait compromettre la situation, et dès ce moment tous ses efforts n'ont tendu qu'à améliorer le bill. C'est dans ce but qu'il a présenté un amendement portant qu'à l'avenir de nouveaux Etats pourront être admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage, selon la volonté des habitans. L'amendement a été accepté par M. Clay et voté par le Sénat à une forte majorité.

Ce résultat paraît est d'un heureux augure pour l'œuvre du comité. Il indique de la part des hommes du Nord des dispositions conciliatrices et la volonté de faire au Sud dans la question la part légitime qu'il réclame. M. Webster a voté pour l'amendement après avoir dit qu'il le croyait superflu. En politique, ce qui est superflu en apparence n'est pas toujours inutile. Il est bon de revendiquer de temps à autre des droits même reconnus, même consentis par l'adversaire de la nation. Et d'ailleurs il ne faut pas s'exagérer au Nord. Il pourrait bien se... pour prétendre que l'admission de nouveaux Etats à esclaves est incompatible avec l'honneur, la dignité et les intérêts du pays.

La doctrine proclamée par l'amendement de M. Soulé est admise par tout le monde. Au moment d'être incorporés dans l'Union, les habitans d'un territoire ... charte qu'ils voudront... Par leurs propres lois... l'institution de l'esclavage. Qu'est-ce que le Sud a donc gagné par cet amendement, demandera-t-on peut-être? Rien qu'une nouvelle confirmation d'un principe universellement admis, mais dans les présentes conjonctures c'est beaucoup, c'est immense. Il y a deux mois l'amendement eut été écarté; les hommes du Nord n'eussent trouvé trop explicite, ils eussent craint de se compromettre, d'engager l'avenir, de prendre un engagement fatal.

L'amendement de M. Soulé a donc une valeur réelle et nous sommes heureux qu'on l'ait introduit dans le bill. Notre sénateur vote maintenant, nous en sommes sûrs, pour le projet de compromis.

Le bill voté par le Sénat sera transmis à la Chambre. Cette-ci l'acceptera, s'il faut en juger par les dépositions que manifestent la plupart des membres. Ce qui nous rassure d'ailleurs c'est qu'il n'y aura pas de longs discours. La question est épuisée et les honorables qui auraient la témérité d'aborder un sujet aussi ressassé ne pourraient que tomber dans d'ennuyeuses redites. L'amour-propre des pères conscrits de la République nous servira dans cette occasion en hâtant un dénouement.

NOUVELLES DE LA GUADELOUPE.

TENTATIVE D'INSURRECTION.

Le brick W. J. Watson, capitaine Cerrier, venant de Ponce, île de Porto-Rico, a apporté à New-York la lettre suivante qui a paru dans les colonnes du 7 du courant:

Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) 23 mai.

Dans la nuit du 12 courant le feu a été mis à la Pointe-à-Pitre par les nègres; c'était le signal convenu pour une insurrection générale. Ils n'ont pas réussi cependant à pénétrer dans la ville grâce aux mesures énergiques prises immédiatement par les citoyens, mais des maisons ont été brûlées en dehors de la ville. Ces ruines fumantes et les familles qui errent sans abri forment un triste spectacle!

On nous a mis depuis le feu à la ville à quatre reprises différentes. Dix huit maisons ont été incendiées. Le gouverneur a déclaré la ville en état de siége et nous sommes rassurés pour le moment. Il est défendu aux citoyens de se trouver dehors après 9 heures du soir. Plusieurs des conspirateurs ont été arrêtés et seront jugés aujourd'hui. On les condamnera probablement à être fusillés. Le bruit court ce matin qu'il y aura demain soir d'autres tentatives d'incendies.

Le gouverneur général est attendu aujourd'hui; il est parti avec des troupes. Nous avons à présent environ huit cents hommes de troupes et un corps de milice composé de gens de couleur. Dieu sait ce qu'il adviendra de nous, mais s'il faut juger du futur par le passé, la Guadeloupe offrira peut-être un second exemple de la tragédie de St-Domingue.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Cambria* est arrivé à Halifax le 2... courant. Quelques-unes des nouvelles qu'il apporte ont été transmises hier dans notre ville par le télégraphe.

France.—La tranquillité règne en France.—La loi électorale a été votée par l'Assemblée législative à une forte majorité.

Angleterre.—La presse anglaise s'occupe beaucoup de l'invasion de Cuba. Il en a été également question au parlement. Le marquis de Lansdowne, lord président du Conseil, a déclaré qu'il avait une entière confiance dans le gouvernement américain. Lord Brougham a exprimé l'opinion que tous les sujets anglais étaient tenus d'aider le gouvernement espagnol à exterminer les misérables pirates. Lord Landsdowne a refusé de répondre aux questions de Lord Brougham qui demandait quels ordres avaient été transmis à l'escadre des Antilles.

Les difficultés résultant de la question grecque n'offrent plus, dit-on, de dangers.

Rome.—Le pape vient de publier une Adresse aux Catholiques dans laquelle il passe en revue, pour les juger, les graves évènemens qui se sont accomplis sous son pontificat.—La police s'empare de toutes les bibles protestantes qu'elle peut trouver. Des recherches sont faites dans ce but chez les protestans, et la maison du consul anglais n'a pas même été exceptée.

Marchés.—Le marché aux cotons reste ferme aux dernières cotes. Les ventes de la semaine se sont élevées à 50,000 balles. Le stock à Liverpool est de 530,000 balles. Le maïs a fléchi d'un penny a un shelling le quarter. Le café est en demande et s'améliore. Les nouvelles de Cuba ont raffermi le prix des sucres. L'argent s'obtient facilement. Les consolidés ont fermé à 96 7/8.

Nicaragua.—Il a été reçu à New-York des avis de Nicaragua jusqu'au 3 mai. Les autorités anglaises ont établi un droit d'exportation à San-Juan, contrairement aux stipulations de l'armistice conclu le 7 mars 1848.—L'Angleterre s'efforce de prévenir la réunion des Etats; le Nicaragua a ratifié les articles de confédération, et le Honduras doit maintenant se prononcer.

CONCERT DE M. CHARLES WYNEN.

C'est ce soir que doit avoir lieu au Lyceum-Hall, le grand festival offert à M. Charles Wynen par les amateurs de musique de la Nouvelle-Orléans. La réputation de cet habile artiste est maintenant établie d'une manière si incontestable et le désir de l'entendre est tellement général qu'il suffit de nommer le jour et le lieu du concert pour assurer une chambrée complète.

La réunion de ce soir nous promet donc une véritable solennité, à laquelle nous convions tous les amis de l'art. C'est la seule occasion que nous offrira cette année M. Wynen, et l'on ne peut laisser passer un artiste de sa valeur sans pouvoir dire: *nous l'avons entendu*. Le programme est du reste composé de façon à satisfaire toutes les exigences. M. Wynen a sans doute voulu se faire juger dans divers genres de musique, car nous trouvons en premier lieu une fantaisie sur *la scène des tombeaux de Lucie*, voilà pour le chant; ensuite, le *trémolo de de Beriot*; voilà pour l'École, et enfin, le *Carnaval de Venise*, pour l'exécution sous le rapport de la difficulté.

Entre ces morceaux MM. Dulac et Scott nous diront quelques délicieuses romances nouvelles et deux airs d'opéra; et M. Jones, amateur distingué, exécutera sur le piano une Mazurka de concert composée pour cette occasion. La soirée sera terminée par une grande fantaisie pour le *Yeroua* e *Sefova* sur des motifs de *Lucrece* et de *Cenerentola* exécutée par M. Chs. Wynen.

E. D

CONGRES.

Sénat, 18 juin.—Le Sénat reprend la suite de la délibération sur le bill de compromis. La motion à l'ordre est celle de M. Hale portant que la Californie sera plus tard, si elle y donne son consentement, divisée en trois Etats. M. Foote propose, comme amendement, d'ajouter que ces nouveaux Etats seront admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage, comme ils le jugeront convenable. Cet amendement est adopté par 35 voix contre 9. M. Hale retire sa motion.

M. Davis, du Mississipi, propose un amendement portant que toute loi antérieure des territoires restreignant la jouissance de droits consacrés par la Constitution et les lois des Etats-Unis, sera abrogée.

M. Hale propose d'ajouter ces mots à l'amendement: "Pourvu que les lois mexicaines qui abolissent l'esclavage soient exceptées de la clause de rappel."

M. Clay combat l'amendement de M. Davis et le proviso de M. Hale. Il a été déjà décidé que l'on ne s'occuperait pas de la loi locale soit pour l'abroger, soit pour la reconnaître. Que cette question soit référée aux tribunaux des Etats-Unis. Et d'ailleurs, la difficulté est levée par la clause de la 10me section qui porte que l'esclavage ne sera ni prohibé ni établi.

M. Davis dit que son amendement n'a d'autre but que de placer la Constitution américaine au-dessus des lois locales dans les territoires qui ont autrefois appartenu au Mexique. Ces territoires que nous avons conquis au prix de notre sang et de nos trésors sont bien à nous. S'il y a incompatibilité entre nos lois et les lois locales, est-ce bien à celles-ci que doit rester la suprématie.

M. Pratt dit que les lois locales ont été annulées par l'incorporation des territoires à l'Union.

Le débat se continue jusqu'au moment de l'ajournement entre MM. Soulé, Dawson, Walker, Foote, Davis (du Mississipi), et plusieurs autres sénateurs.

Chambre des Représentans.—M. Strong, du comité des élections, fait un rapport reconnaissant la validité de l'élection de M. William Thompson, représentant du 1er district congressionnel de l'Iowa.

M. Jackson, de la Georgie, rapporte un bill ordonnant que les obstacles qui gênent la navigation de la rivière Savannah soient enlevés.

M. Chandler demande la reconsidération du vote par lequel a été adoptée une résolution portant qu'un comité de cinq membres sera nommé pour examiner si le secrétaire du trésor n'a pas employé une forte somme d'argent, sans y être autorisé par la loi. M. Chandler observe que la résolution est conçue dans des termes blessants pour le secrétaire du trésor.

M. Sweetzer répond que la résolution n'a pas pour but de censurer d'avance le secrétaire du trésor, mais simplement d'établir une enquête.

M. Chandler réplique que la résolution est conçue dans des termes tels qu'elle donne à supposer que le secrétaire du trésor a manqué aux lois de la probité.

M. Morse demande à l'auteur de la résolution s'il assume personnellement la responsabilité de l'accusation.

M. Sweetzer répond que non. Ses renseignements lui viennent cependant d'une source digne de foi.

M. Morse s'élève avec chaleur contre la résolution. Il est temps, dit-il, que la Chambre mette fin aux calomnies du dehors dont elle consent à se faire l'écho. Il est temps qu'elle protège des hommes que l'estime publique entoure et qui ont rendu au pays des services éminens.

La motion de reconsidération est adoptée par 125 voix contre 57.

M. Sweetzer présente de nouveau sa résolution mais modifiée.

M. Chandler propose une rédaction différente.

M. Jones propose de tout déposer sur le bureau. Cette motion est repoussée et la rédaction de M. Chandler acceptée par 106 voix contre 90.

La Chambre s'ajourne.

Le fleuve.—Samedi dernier, le niveau du fleuve était tombé de six pouces et demi en face de Bâton-Rouge, et la décroissance continuait.

Crevasse de la Pointe-Coupée.—La brèche faite par le fleuve à la grande levée de la Pointe Coupée n'a pas augmenté de largeur grâce aux travaux entrepris à temps par M. Arthur Adams. Les deux extrémités de la crevasse ont été consolidées, et l'eau coule facilement par l'issue qu'elle s'est pratiquée. C'est à peine d'ailleurs si les planteurs se ressentent de l'inondation.

Chronique Locale

Cour de District des E. U.—M. John Henderson a été hier devant la Cour de District des Etats-Unis, sous l'inculpation d'avoir concouru à organiser l'expédition de Cuba. Le juge McCaleb a dit à l'accusé qu'il pourrait fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution au prochain terme de la Cour. M. Henderson a répondu qu'il avait le droit d'être jugé immédiatement et qu'il le revendiquait; il a par conséquent refusé de fournir caution. La Cour a fait observer à l'accusé qu'il était entre les mains du marshall.

—L'esclave Sam appartenant à M. Kendig, comparaissait hier devant le recorder Caldwell, sous la prévention de s'être introduit chez M. F. Newlow, rue Clio, et d'avoir assailli les personnes de la maison. Sam a été envoyé devant le juge de paix Winter.

Rixe.—Joséphine et Mary Seymour, femmes de couleur, ont été arrêtées hier dans la rue Conti pour s'être livrées en public à un pugilat fort peu féminin. Elles ont été condamnées à une amende de $15.

—James Donaldson et James Little, accusés de vol, ont été interrogés hier par le recorder Genois qui les a envoyés devant la 1re Cour de District.

—Alexander Greenwood, accusé d'avoir pénétré de vive force chez M. Joseph Lombard, rue des Ursulines, et d'avoir commis un vol au préjudice de ce dernier, a été envoyé hier par le recorder Genois devant la 1re Cour de District.

—Edward Murray comparaissait hier devant le recorder Genois sous la prévention d'avoir donné asile à deux esclaves fugitifs appartenant à Wm Parker. La partie plaignante ne s'étant pas présentée en Cour, Murray a été relaxé.

—David Dunphy se présente hier matin devant le recorder Genois et fait la déclaration suivante: Je me promenais au marché aux légumes, avisant un beau melon d'eau, j'en demande le prix; on me répond vingt sous. Je me récrie, on s'emporte et on me menace du couteau. Effrayé, je paie vingt sous et je prends le melon. Je demande maintenant qu'on punisse mes vendeurs; ils m'ont effrayé, le marché n'est pas valide. Que fera le recorder? La question est délicate.

—James Allen et John Sporato sont accusés tous les deux de vol de lait. Sporato a été envoyé devant la 1re Cour de District.

—L. D. Lange, Mary Murphy, Jules Gourdin, Catharina Schmidt et Baumer ont été arrêtés hier sous la prévention d'avoir troublé la paix publique. Ils ont dû fournir un cautionnement.

—W. Ross, accusé de vol et de tentative d'homicide sur la personne d'un passager du steamer Guadalquivir, a été envoyé devant la 1re Cour de District.

Première Cour de District.—Les affaires appelées hier devant cette Cour n'offrent aucune importance.—Une affaire d'homicide sera plaidée aujourd'hui.

Tentative de meurtre et de vol.—Lundi dernier, M. Brown, habitant respectable de Gretna, vient en ville et retire de la Banque de l'Etat de la Louisiane une somme de $600. Il s'en retourne chez lui, et, la nuit venue, se couche comme de coutume dans un pavillon éloigné de la maison principale. Pendant la nuit il est réveillé par les hurlements plaintifs d'un de ses chiens et entendant un léger bruit près de son lit, il s'écrie: "Qui va là!" Au même moment une voix retentit dans la cour: "S'il essaie de crier, tuez-le!" Alors l'inconnu qui s'était introduit dans la chambre porte un coup de couteau furieux à l'endroit où il supposait que M. Brown était couché, mais celui-ci s'était prudemment réfugié de l'autre côté du lit, de sorte qu'il ne fut que légèrement atteint au pied. Tandis que l'assassin s'acharne sur le matelas et le perce de coups nombreux, M. Brown se glisse dans la ruelle saisit un revolver qui était sous son oreiller et fait feu au moment même où la moustiquaire lacérée par le couteau tombait sur le lit. L'assassin n'a pas été atteint, mais effrayé par le bruit de l'explosion il s'est enfui en toute hâte. M. Brown sortit alors dans la cour et vit que l'on avait administré du poison à ses chiens. Le jury de police a dû se réunir hier afin d'offrir une récompense pour l'arrestation des assassins. Ceux-ci n'ont pas eu l'argent qui les avait poussés au crime.

AFFREUX SINISTRE.

Nous avons annoncé l'autre jour l'incendie du bateau à vapeur *Griffith* sur le lac Erie et la mort de plus de deux cents passagers qui se trouvaient à bord. Nous avons aujourd'hui quelques détails sur cet épouvantable sinistre. Le steamer a pris feu à environ vingt milles au-dessous de Cleveland. Trente passagers ont pu gagner la terre à la nage. Les autres, au nombre de deux cent cinquante à deux cent soixante, ont trouvé la mort dans les flots. Le capitaine, sa femme et son enfant sont au nombre des victimes.

Affaire Webster.—Les tentative faites par les avocats du professeur Webster, pour obtenir une suspension de l'arrêt qui le condamne à la peine capitale, n'ont pas été couronnées de succès. La Cour Suprême du Massachusetts a repoussé les moyens légaux employés en faveur du condamné, et déclaré que la sentence était valide à tous égards. Le professeur Webster peut donc se préparer à la mort, car il est, dit-on, peu probable, que le gouverneur commue sa peine.

New-York.—Les *Barnburners* et les *Hunkers*, ces frères ennemis de la démocratie de New-York, se disposent à se réconcilier. Leurs chefs viennent de publier un appel engageant les différentes nuances du parti à se combiner pour soutenir les mêmes candidats.

Crescent City.—Une dépêche de New-York nous apprend que le *Crescent City* est arrivé dans cette ville le 24 courant.

Incendie.—La Maison des Pauvres située à Long-Island, New-York, a été consumée par un incendie le 18 courant.

Minesota.—L'agent d'une compagnie de Norvégiens vient d'acheter une certaine quantité de terres dans le voisinage de St Paul, territoire de Minesota. Les journaux de la localité se félicitent de cette adjonction à la population. Les Norvégiens sont en général sobres et industrieux.

Pernambuco.—Les dernières nouvelles de Pernambuco annoncent que la fièvre jaune continue à y exercer ses ravages.—A Rio Janeiro les décès s'élèvent à cent par jour. Plusieurs sénateurs ont succombé à l'épidémie. La terreur est si grande que les marchands n'ouvrent plus leurs magasins et que toutes les affaires sont suspendues.

FEUILLETON.

LA BRUNE THERESE.
Nouvelle.

II.

DE L'INCONVÉNIENT D'AVOIR UN ONCLE RICHE, AIMABLE ET JOYEUX CONVIVE.

Le jour suivant, Léon Rivière alla dîner chez son oncle, qui habitait, dans l'avenue Marbeuf, un confortable petit hôtel bâti entre cour et jardin. Vers neuf heures, il se plaignit d'une migraine qui l'obligeait à se retirer. Cette disposition maladive expliqua à l'oncle la préoccupation inaccoutumée et les nombreuses distractions qu'il avait remarquées chez son neveu pendant et depuis le repas.

Ces deux hommes, portant l'un l'autre une sincère affection, quoique parens, il y avait de l'analogie dans leurs qualités et dans leurs défauts; or, cette amitié avait pour base une estime réciproque pour celles-là et une indulgence mutuelle pour ceux-ci.

Entre autres marques de tendresse, son affection pour son jeune homme, l'oncle Caprice faisait partie régulièrement un panier de ne laisser jamais sortir de chez lui les mains vides; il obligeait toujours à emporter quelque présent. C'étaient des armes, des bronzes, des camées, des livres, des dessins, même petits objets d'art, de luxe, de fantaisie et de prix. Ce soir-là, le généreux maniaque, en façon d'adieu, lui mit sous le bras une boîte de cigares de bonne qualité, conséquemment de contrebande. Mais Léon refusa de les emporter. Il avait vraisemblablement quelque raison pour ne se point charger d'un paquet, puisque, pour la première fois, il désobligeait son oncle, en sortant de chez lui les bras libres.

En descendant l'avenue des Champs-Elysées, le jeune homme jeta machinalement un coup d'œil sur l'établissement où la veille il avait passé la soirée. Le hasard voulut que la brune Thérèse chantât à ce moment sa romance lapidaire. Cédant à une inspiration capricieuse, comme sa migraine paraissait avoir elle-même cédé soudainement à l'action du grand air, il entra dans ce café lyrique. Toutefois, on eut dit qu'il éprouvait une sorte de honte de cette démarche, car il alla se placer dans la partie la plus isolée et la plus obscure de l'enceinte. Quelque enveloppé d'ombre, il n'était pas invisible pourtant. La bouquetière et la brune Thérèse ne tardèrent pas à le visiter, la première pour lui faire ses offres de services, la seconde pour lui tendre sa corbeille de quêteuse, et aussi pour le remercier d'un bouquet que le jeune homme, par manière de passe-temps, lui avait envoyé.

La séduisante chanteuse, ce soir-là, était vêtue de blanc et portait ses cheveux à la romaine, coiffure qui, en découvrant les lignes remarquablement dessinées de son front, ajoutait encore à l'entreprise habituelle de son regard. Ainsi parée, cette femme, sans être belle, était néanmoins une des créatures les plus originalement attrayantes que l'on put voir et même rêver. Elle fit à Léon une banal remerciement auquel il répondit par un silencieux salut. Ce fut tout. Si elle ne lui parla point de la scène de la veille, c'est qu'elle ne le reconnut pas; elle croyait le voir pour la première fois. Ce défaut de mémoire se comprend du reste de la part d'une femme qui se chaque soir en regard une multitude de visages.

Le jeune homme, trouvant dans cette chanteuse des dehors d'une originalité saisissante, une grâce singulière, des charmes tout nouveaux, et la trouvant elle-même d'un abord facile et d'une amabilité provocante, céda naturellement à la tentation de revenir, non l'entendre, mais la voir. Il faudrait n'avoir jamais eu vingt-deux ans pour s'en étonner.

Le lendemain soir, l'esprit malin, d'autres disent la *papillonne*, le ramena donc à la place isolée et obscure qu'il s'était en quelque sorte appropriée.

Cette fois, la *brune Thérèse* le reconnut et ne se borna pas à le remercier de son bouquet. Ils échangèrent quelques mots sur l'état de la température. C'est souvent par ce thermomètre et innocent début qu'ont commencé les plus émouvantes conversations criminelles.

Après quelques jours d'assiduité, la reine de l'estrade vit dans le nouvel habitué de l'établissement, non plus un simple amateur, mais un amoureux, et elle le traita comme tel, c'est-à-dire avec un habile mélange de familiarité et de coquetterie. Elle l'amena enfin à lui parler un langage moins énigmatique que le langage des fleurs.

—Vous voyez bien à ma manière d'être que je ne suis point un pilier de café, lui dit-il un soir et non pas ... qu'il en coûtait de grands efforts à sa timidité. Je ne viens ici que pour vous y voir, vous n'en doutez pas.

—C'est très galant, ce que vous me dites-là.

—Soyez donc assez aimable pour venir ... un moment auprès de moi, afin que je puisse vous dire quelques premiers mots sérieux qui vous décideront peut-être à me donner une plus longue audience.

—M'asseoir, c'est impossible! cela m'est défendu.

—Vous ne voulez donc pas m'entendre?

—Ici et comme vous me le demandez, non. Cela m'attirerait des désagrémens et ferait trop de jaloux.

—Eh bien, voulez-vous que je vous attende jusqu'à la fin de la soirée et que je vous offre mon bras pour vous accompagner jusqu'à votre porte?

—Oh! non. Je ne veux pas sortir d'ici au bras d'un homme, cela ferait *cancaner*. Ma *bonne* vient me chercher tous les soirs.

—Il faut donc me résoudre à ne vous admirer jamais que de loin et à ne vous dire de près que des banalités.

—Pourquoi cela?

—Puisque vous refusez tous les moyens que je vous offre de causer secrètement ensemble.

—Mais on peut s'écrire, dit elle avec vivacité; c'est un moyen tout comme un autre d'exprimer ses sentimens, ses intentions, ajouta-t-elle en appuyant particulièrement sur ce dernier mot.

—Eh bien! puisque vous m'y autorisez, cette nuit même je vais vous écrire une longue lettre. Mais où vous l'adresser?

—Chez moi, rue de Ponthieu, No 14, répondit-elle en se penchant vers son oreille et à voix basse.

—Merci, merci. Un mot encore. Cette lettre, je l'adresserai à la *brune Thérèse*; mais quel nom mettrai-je sur l'enveloppe?

—Madame Delcour, dit-elle promptement et du même ton confidentiel.

—Mille fois merci. Demain, à votre réveil, vous trouverez le secret de mon cœur divulgué en quatre pages.

—Je vous répondrai sur-le-champ. Vous verrez, je suis très franche; je n'ai jamais fait *aller* personne, dit-elle en lui serrant britanniquement la main. Je ne vous le reproche pas, ajouta-t-elle avant de s'éloigner et en matière d'adieu; mais vous m'avez retenue si longtemps que je vais être un peu *saboulée* pour l'amour de vous.

Le langage de la *brune Thérèse* n'était point précisément marqué au coin du plus pur atticisme, comme on peut juger. Quoique fausse de nature et de profession, son ramage ne répondait pas à son plumage. Mais la perfection n'est pas de ce monde; et qui serait indulgent si les tourtereaux ne l'étaient pour les volatiles de leurs pensées?

Léon, au comble de la joie, resta à sa place jusqu'à la fin de la soirée. Ce fut seulement lorsqu'on éteignit les lumières qu'il pensa à se retirer. Alors, et sans doute pour imprégner son esprit de couleur locale, au lieu de rentrer chez lui, il se dirigea vers la rue de Ponthieu. A plusieurs reprises, il monta et redescendit cette longue et paisible rue, ralentissant le pas, à chaque aller et retour, pour contempler la bienheureuse maison numéro 14, et se répéter à l'infini, avec des variantes appropriées à sa situation, cette tendre et proverbiale exclamation: "C'est là que Rose respire!" Peut-être, et à son insu pourtant, mentait-il cette garde sentimentale, moins pour vivre dans l'atmosphère où vivait habituellement Rose, que dans l'espérance de voir Rose elle-même franchir le seuil de son toit hospitalier.

En effet, bientôt il reconnut et coudoya même l'enchanteresse. Celle-ci, de son côté, le reconnut aussi, et d'autant mieux, qu'elle affecta de ne le point voir. La brune Thérèse s'appuyait sur un porte-respect en paletot et à bottes fortes, lequel porte-respect était manifestement très respectable, surtout à pareille heure et à deux titres tout au moins, en raison de son encolure herculéenne et des proportions du gourdin qu'il faisait résonner pesamment sur le pavé, comme une massue. Lorsque, après avoir fait quelques pas, le jeune homme tourna la tête, il ne vit plus personne, seulement, ses yeux saisirent dans le clair-obscur la silhouette de la massue qui se confondit aussitôt dans l'ombre de la porte cochère, laquelle se referma à grand bruit.

Tout ce que la fièvre de la jalousie peut inspirer à un amoureux de bonne éducation, Léon Rivière l'écrivit à la brune Thérèse. Il ne lui épargna ni les reproches ni les insinuations poliment blessantes. Enfin, il lui donna ironiquement sa démission d'adorateur et termina sa lettre par un adieu solennel.

—Je suis, le plus bête, le plus sot et le plus ridicule des hommes, se répéta-t-il tout le jour. Cette humiliation, je me la suis attirée; cette déception, je devais m'y attendre. M'occuper d'une chanteuse en plein vent, quelle honte! Filer le parfait amour aux pieds d'une bohémienne, si ce n'était qu'absurde et burlesque, passe; mais c'est ignoble! il faut, en vérité, que j'aie de bien bas et de bien vils instincts. Elle m'a traité comme un niais, comme un Jocrisse, comme un Turlupin, et elle a eu raison, cent fois, mille fois raison. Certainement, je ne l'aime pas, cette indigne créature; mais enfin je pense à elle, je souffre à cause d'elle, et cela seulement suffirait à me déshonorer si l'on pouvait en concevoir le soupçon, et cette dégradante faiblesse me rend méprisable à mes propres yeux. Dieu merci, en cessant de la voir, je l'aurai promptement oubliée. Il faudrait que je fusse le plus lâche des hommes, si je cherchais jamais à la revoir, le désirait il encore le soir, tout en revenant invinciblement prendre sa place accoutumée.

L'ingrate était resplendissante de grâce, de gentillesse et de gaîté. Aucune trace de trouble sur ses traits. Cette sérénité parfaite qui se projetait radieusement sur sa physionomie accusait peut être une conscience sans reproche; mais ne pouvait-elle pas résulter aussi de ce sommeil plein de sécurité que l'on goûte sous la protection d'une massue? O perplexité!

Après avoir envoyé sa démission d'adorateur le matin, le jeune homme crut devoir à la dignité de son nouveau rôle de n'envoyer le soir aucun bouquet à son adorée de la veille. Pour lui témoigner encore d'une manière plus marquée son indifférence profonde, lorsqu'il la vit, amenée par son devoir de quêteuse, s'acheminer de son côté, il confia au garçon le soin de garder sa place et sortit de l'enceinte pour y rentrer quelques minutes ensuite, après le passage de la belle au porte-respect.

Celle-ci ne perdit rien de ce petit manége plus ou moins indifférent.

Quand elle eut achevé sa récolte de félicitations, de banalités honnêtes ou saugrenues et de gros sous, la *brune Thérèse* remit sa corbeille au trésorier du lieu et se dirigea nonchalamment, par l'avenue principale qui sépare en deux parties l'assemblée, vers l'intérieur du café où est établi le vestiaire des artistes. Mais pour opérer son retour, elle prit le chemin des écoliers, et venant à pas de loup surprendre celui que, dans l'ignorance de son nom, elle appelait le sauvage, elle lui jeta ces mots à l'oreille:

—Oh! le vilain jaloux! oh! le vilain boudeur!

Léon fit un soubresaut sur son siége et voulut prononcer quelques paroles; mais il n'était point encore remis de son trouble que déjà la reine de l'estrade, prompte et vive comme une gazelle, avait regagné son trône.

Malgré sa flagrante disposition à l'indifférence, l'adorateur démissionnaire fut néanmoins touché de cette démarche. Si cette femme avait des torts réels à son égard, certainement elle n'aurait point l'effronterie de venir au-devant de son... reproches. Après tout, sa conduite pouvait avoir une excuse. Les apparences ne sont-elles pas le plus souvent trompeuses? Il lui envoya un bouquet.

La *brune Thérèse*, en retour, lui adressa de loin son plus charmant sourire. Elle fit plus. Chargée de six bouquets, elle les sortit, posa les uns sur les autres en forme de pyramide et à ses pieds, pour ne garder à la main que le dernier qu'elle avait reçu. C'était aussi évidemment que possible manifester sa préférence. Elle fit mieux. De ce bouquet elle arracha une à une quelques fleurs, et, nonchalamment, d'un air distrait, elle les porta à sa bouche comme pour les machonner; mais avant de les déchirer de ses belles dents, sous le feu de mille regards qui n'y voyaient que du feu, ces fleurs, elle les pressait sur ses lèvres de la manière la plus tendrement significative. Le jaloux, le boudeur et l'indifférent furent vaincus à la fois par ce gracieux manége. L'ombre bien de la coquette saisi dans les ténèbres un geste de supplication qui lui attesta sa victoire. Femme qui triomphe est rarement cruelle. Au risque de l'amende et de la *sabondade*, elle descendit donc les degrés de l'estrade, et, après s'être habilement arrêtée à deux ou trois tables en vue de déjouer les conjectures, elle vint enfin prouver à celui qui l'attendait impatiemment qu'elle avait dans le caractère autant de souplesse que dans la taille.

—Vous m'avez écrit des choses qui m'ont fait bien de la peine, lui dit-elle d'une voix câline.

Puis elle désigna à l'orchestre deux monstrueuses épaules, dont le possesseur faisait une corde à boyau quelconque. C'était le camarade qui, habitant comme elle la maison du numéro 14, la reconduisait complaisamment toutes les fois que sa *bonne*, empêchée ou malade, ne pouvait venir la chercher.

Bref, quelques paroles leur suffirent pour faire la paix et rentrer en parfait accord. On s'entend d'autant plus vite qu'on s'explique moins et d'autant mieux qu'on ne s'explique pas.

Le lendemain, et comme une facile réparation de ses torts, Léon envoya à l'innocente camarade de l'homme à la massue un bracelet de bon goût et de quelque prix. Ce présent était accompagné d'un billet conçu en des termes si respectueusement affectueux qu'on eut pu le croire adressé à la plus pure des jeunes filles. Le soir, la *brune Thérèse*, parée de son cadeau lui fit un accueil rempli d'enthousiasme; mais elle ne lui fit point à sa lettre cette réponse franche que pourtant elle avait promise. Il est vrai que l'amoureux, tout entier à l'expression de ses sentimens, avait complètement oublié d'exprimer aussi ses intentions.

De ce moment, néanmoins, il s'établit quelque familiarité dans les relations de la sirène et du novice. Celle-ci se permettait de lui faire une petite scène de jalousie lorsqu'il n'occupait point sa place assez tôt selon son gré.

—Pourquoi venez-vous si tard, monsieur l'indifférent! ou êtes-vous aile faire les yeux doux, monsieur l'infidèle! lui disait-elle en ces occasions.

Parfois même elle le pinçait au bras, ce qui est la première caresse dont, traditionnellement, les nymphes gratifient les mortels qu'elles daignent traiter à l'égal des dieux.

En voyant chaque soir son adorée sourire et serrer la main à cent hommes différents, Léon se disait avec amertume:

—Aimer une telle femme, c'est impossible! Si l'on ne mourait de honte, on mourrait à coup sûr de jalousie!

D'autres fois et en disposition contraire,

—Il serait assez piquant de se faire aimer d'une bohémienne, pensait-il. L'amour de ces femmes ne doit ressembler à aucun autre. Et puis, n'ayant rien à perdre, et, conséquemment, ne pouvant s'attacher celui qu'elles aiment par aucun sacrifice d'honneur et de considération, elles doivent toujours craindre de le voir s'éloigner d'elles; et cette appréhension incessante est faite pour les rendre furieuses dans leurs soupçons. Au bout de leur jalousie, il y a certainement la pointe d'un couteau. Mourir violemment de la main d'une gitana amoureuse, ce serait original, ce ne serait pas trop mal finir.

En cet état d'indécision spéculative, le jeune homme ne hâtait un dénouement que de ses vœux. Il faisait galamment sa cour; il agissait enfin de son mieux pour se faire aimer. Plutôt que de prononcer une parole pouvant servir de préambule à un contrat, il eût, comme on dit vulgairement, avalé sa langue.

La *brune Thérèse* ne comprenait absolument rien à la conduite de son adorateur.

—Que diable attend-il? se disait-elle en son étonnement et dans son langage particulier. Ce n'est pourtant pas à moi à entrer la première en danse. Enfin, à son aise; quand il sera fatigué de la ritournelle, peut-être se décidera-t-il à partir du pied gauche.

Un jour de jeudi,—fait à noter,—Léon trouva vide le trône de sa reine. La bouquetière s'avança vers sa pratique quotidienne d'un air contristé.

—Je ne vous vendrai pas de bouquet aujourd'hui, monsieur, lui dit-elle; car *votre* dame n'est pas ici ce soir.

—Savez-vous pourquoi celle que vous appelez ma dame n'est pas venue?

—En sortant de chez elle pour venir *travailler*, elle est tombée dans son escalier, la pauvre femme! Ah! vous êtes comme les autres, vous ne croyez pas cela, ajouta-t-elle en répondant à l'expression de la physionomie de son interlocuteur. Pourtant c'est la vérité. Car le maître de la maison, lui aussi, croyait qu'elle faisait une *couleur*, et au commencement de la séance, il m'a priée d'aller chez elle voir la chose, sous prétexte de m'informer de son état. Eh bien! je l'ai vue de mes propres yeux vue, couchée dans son lit. Là, êtes-vous content?

—Puisque vous avez été déjà chez cette dame, ma belle enfant, soyez assez obligeante pour y retourner. Choisissez le plus beau de vos bouquets et portez-le lui de ma part. Vous lui demanderez, par la même occasion, si elle veut me permettre de lui faire une courte visite de condoléance.

Au bout d'un quart d'heure la bouquetière revint.

—Elle dort, et sa bonne n'a pas voulu la réveiller, dit-elle avec quelque embarras. Mais j'ai laissé le bouquet.

Léon paya la commissionnaire et se dirigea vers la rue de Ponthieu avec une fébrile agitation.

Aussitôt que la caméristé de la brune Thérèse lui eut ouvert, il lui mit un louis dans la main et lui demanda ensuite avec autorité:

—Votre maîtresse n'est ni malade ni couchée?

—Non, monsieur.

—C'est elle que, de loin, je viens de voir monter en voiture en compagnie d'un monsieur vêtu d'un surtout blanc?

—Oui, monsieur.

Il se retira sans rien demander de plus, et laissant la caméristé non moins intimidée de son allure impérieuse qu'éblouie de sa générosité. Un louis pour quatre paroles; cent sous le mot; à ce prix, la *friponne* n'eut pas demandé mieux que de raconter dans son entier l'histoire de sa maîtresse, et le marché n'eût point été onéreux pour celui qui l'eût fait. On voit souvent payer plus cher des histoires moins amusantes que ne l'eût été celle-là.

Cette fois, les mortifications de la vanité et les inspirations de la jalousie, souffrances aiguës cependant, furent amoindries chez le jeune homme par l'action plus puissante d'une douleur vraie et profonde. Il était frappé au cœur. Instantanément il passait d'un violent accès de fièvre à l'accablement de l'inertie. Il souffrait d'autant plus qu'il avait la conscience de la longue durée de son mal et la volonté ferme de ne devoir sa guérison qu'aux deux remèdes les plus tristes qui soient en ce monde: le temps et l'oubli.

—Et l'on dit qu'on n'aime pas ces femmes! s'écriait-il avec égarement, presque en délire. Sans doute on aurait raison de ne les pas aimer; mais est-on libre et serait-il bon de soumettre son cœur à la suprématie de l'esprit? Ceux-là qui aiment selon la raison, aiment-ils en réalité? quelle est la valeur des sentimens raisonnés, réfléchis, calculés? Quant à moi, je fais plus grand cas d'un bon mouvement du cœur et d'un élan spontané de l'âme, que des plus fécondes entreprises et des plus sages résolutions de la cervelle humaine. J'apprécie l'amour plus que le génie même. Je tiens en plus grande estime l'homme qui aime et se dévoue que tous les législateurs, politiques, philosophes, que tous les ouvriers de la pensée, si admirables et salutaires que soient leurs travaux. La tête la plus rayonnante d'illustration et de gloire, à mes yeux, vaut moins que le cœur d'une mère.

Quand vint le soir, se défiant de sa faiblesse, qu'il qualifiait de folie, il alla prendre le chemin de fer du Havre et s'administra, en manière de douche, la fatigue et l'ennui de cent lieues de wagon.

Quelques heures après son retour, l'oncle Capron le visita et l'accapara pour le reste du jour. Ils allèrent au loin soumettre à leur examen une propriété que le brave homme se proposait d'acquérir, et, à la suite de cette opération, ils firent la partie de dîner en garçons, comme on dit par antiphrase, au cabaret, c'est-à-dire au café de Paris. Au dessert, moment d'expansion, l'oncle dit à son neveu:

—Mon cher ami, j'ai une petite confidence à te faire, et, par suite, j'aurai un service à te demander. Il faudra venir demain matin déjeuner avec moi.

Puisqu'il peut s'agir d'un service à vous rendre, vous êtes bien certain que je serai exact.

—Sache donc que depuis quinze jours, sans que personne s'en doute, grâce à Dieu! je mène sournoisement la vie d'un Sardanapale.

—Où est le mal?

—Le mal, c'est que ton oncle est un Sardanapale de bas étage, mon garçon.

—Qu'importe, si vous êtes heureux!

—Je suis heureux, oui; mais je suis honteux de mon bonheur. Demain je te ferai connaître ma bayadère; d'abord parce que j'ai l'habitude de t'initier à mes fredaines; ensuite, parce que si dans huit jours, semaine de grâce! je n'ai pas eu le courage de rompre moi-même avec ma Roxelane, je veux que tu me rendes le service de venir t'installer en maître chez moi et de me contraindre à un divorce, bon gré, mal gré, et par tous les moyens.

—Quelle idée! Pourquoi donc vouloir cesser des relations où vous trouvez le bonheur?

—Parce que la sultane en question est très attrayante, qu'elle me plaît énormément, que je m'y attache tous les jours davantage et que je ne tarderais pas à l'aimer.

—Voilà bien des raisons pour ne pas vous en séparer.

—Au contraire. Quand, à mon âge, on fait des folies, il faut qu'elles n'aient qu'une courte durée. Autant j'ai de ... pour les distractions passagères, autant j'ai d'éloignement pour une habitude honteuse. Je ne suis point un pécheur endurci. Je ne veux pas absolument endosser les ridicules d'un barbon amoureux, et moins encore charger ma vieillesse de la réputation d'un cynique. Je compte sur ton amitié, mon garçon, pour m'aider à me défendre de ces moqueries et de cette souillure.

—Pour vous inspirer de telles pensées, il faut, cher oncle, que vous ayez à vous reprocher une bien grande mésalliance, et que l'Armide soit bien vile.

—Assez sur son chapitre. Si j'entamais son éloge, je ne coucherais ici. Viens me reconduire.

Quand ils furent parvenus à la place de la Concorde, le jeune homme, malgré les instances de son oncle, prit congé de lui.

—Pourquoi me quitter, ... Pourquoi ne pas venir faire un tour aux Champs-Elysées?

—Je vous le dirai demain, répondit péniblement l'exécution du café-lyrique; car, moi aussi, j'ai une confidence à vous faire.

Le lendemain à midi, heure du rendez-vous, il entrait dans le cabinet de son oncle. A peine avaient-ils échangé les premiers mots d'un bonjour que, dans le salon voisin, le piano répondit aux tâtonnements d'une main mal exercée. Presque en même temps la bonne d'une voix bien connue du jeune homme frappa son oreille et pénétra jusqu'à son cœur pour y porter le trouble, la défaillance et la douleur. Tout à coup, ses traits se contractèrent nerveusement et son visage se couvrit d'une pâleur livide. Une sueur abondante baignait son front quoique tout son corps fut agité par le frisson. Enfin, il tomba comme anéanti dans un fauteuil.

—Léon, mon ami, mon enfant, qu'as-tu? réponds-moi, parle-moi, je t'en prie! s'écria l'oncle avec effroi, en brisant tous les ressorts des sonnettes et en appelant aussitôt à son aide le personnel domestique de la maison.

A ce bruit, la dame qui précédait au salon accourut elle-même.

C'était la *brune Thérèse*.

Les yeux obscurcis du jeune homme s'éteignent complètement après avoir lancé sur elle un regard navrant rempli tout à la fois de colère et de tristesse.

(*A continuer.*) Paul Ferney.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 26 juin 1850.

La demande de coton a été plus active aujourd'hui, et les ventes se sont élevées à 1,800 balles aux anciens prix.

Les transactions de sucre et mélasse ont eu lieu par petits lots aux anciens prix.

Le marché à la farine est plat. L'Ohio se vend par petites quantités, $5 75 et le St-Louis $6 a $6 25 le baril. Le maïs est ferme, 3,000 sacs ont été faits de 60 cts à 65 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié, le mess porc vaut $12 et le prime $9 75 ou $10. Il se fait peu de chose.

Le whiskey se vend 24 cts le gallon pour le rectifié.

Le change est le même.
Il ne s'est rien fait en fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Clifton, Ingersoll, pr New-York.
Goelette C G Scull, Scull, pr Pont Isabel
Lavinia, Bodden, pr Grand Cayman
Mary Catherine, Parsons, Grand Cayman.
Star, Parker, pr Aransas.
Corvette Randall H Green, Smith, pr Key West.

—ARRIVÉS.—

Navire Jessore, Cobb, de New York.
Parthenon, Woolbury, de Boston.
Brick Adams Gray, Schoendan, de la Havane.
Mount Vernon, Murrey, de Chagres.

—STEAMERS.—

P M Streck Streck, de Lafourche.
Natchez, Pierce, de Memphis.

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 18 juin—Expédié, navire Quebec, Smith, pour la Nlle-Orléans.
BALTIMORE, 18 juin—Arrivée, barque Southerner, Hooper, pour la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

(Par le Télégraphe.)

HAVRE, 31 mai—Arrivé, navire Brunswick, Thomas, de la Nlle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

City of Glasgow, pour New-York	le 14 Juin
Niagara, pour Boston	le 15 Juin
Pacific, pour New York	le 19 Juin
Washington, pour New-York	le 20 Juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

Manuel Barrios et al vs Paulin Verret.—No. 623.

OFFICE DU SHERIF.—Action in rem.—Ordre de saisie provisoire.—A Paulin Verret à tous ceux que cela peut concerner, sachez:

Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour de District, du cinquième district judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée: j'ai saisi le 24 avril 1850 un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche à peu près 23 milles au-dessous de la ville de Thibodaux, ayant six arpents de face, et borné en haut par les terres de J. C. Thériot et en bas par celles de Raymond Barrios. Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, à ladite Cour, dans les trente jours à partir du 18 avril 1850, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de deux cent soixante-quinze 62½/100 piastres, étant le montant auquel a été adjugé à une vente faite au rabais par l'inspecteur des levées, chemins, &c, du 10me arrondissement de cette paroisse, les réparations faites à ladite propriété et les frais de ... conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1850.

Thibodaux, ce 26 avril 1850.
juin27—8t M. BOURG, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Cinquième District Judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure.

Action in rem, writ de saisie provisoire.
[illegible] Richard Hagan,
[illegible] Hagan et à tous [illegible], sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par ladite Cour, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai saisi le 26 avril 1850 un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche, ayant quarante arpens de face, borné en haut par les terres de L. B. V. Rodric et en bas par celles de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées à la dite Cour, dans les trente jours à partir du 18 avril 1850, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de quatre-vingt treize 72½/100 piastres étant le montant auquel a été adjugé à une vente faite au rabais par l'inspecteur des levées, chemins, &c. du 10me arrondissement de cette paroisse, les réparations à être faites à ladite propriété et les frais de ce procès conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1850.

Thibodaux, ce 26 avril 1850.
juin27—8t M. BOURG, Shérif.

On nous prie d'appeler l'attention sur la vente d'une propriété, située encoignure Bourgogne et Dumaine, mesurant 80 pieds sur la première de ces rues et 147 pieds sur la deuxième. La dite propriété ayant été saisie dans l'affaire *M. A. Fenere vs. Constance Peyroux*, sera vendue par le shérif, lundi 1er juillet, à midi. 26 juin

Pompe d'Orleans No. 21.
Séance Extraordinaire.

LA Compagnie s'assemblera le DIMANCHE, 30 du courant, à midi, encoignure Claiborne et Orléans.
La plus grande exactitude est requise.
Par ordre du foreman. L. O HUARD,
26jn Secrétaire

AVIS—Toute personne qui aurait des comptes contre le soussigné n'a qu'à les présenter s'il désire être payé, et ceux qui auraient des billets échus, ou non échus pourront être escomptés ou payés dans les dix jours.
L. CANFIELD,
27 juin—3 99, Chartres

50 balles amandes, à coques tendres, 50 caisses amandes sans coques. A vendre dans les magasins des Etats-Unis et ayant droit au drawback, par R. F. NICHOLS & CO.,
27 juin—3t 76 et 78, rue du Camp.

LEGION DE LA LOUISIANE,

ESCADRON DE CAVALERIE.

D'APRES les ordres du Brigadier-Général commandant la Légion, l'escadron montera à cheval le jeudi, 4 juillet prochain, à huit heures du matin.—Equipement complet, tenue d'été.
Par ordre du lieutenant colonel.
AUGUSTIN VIAVANT,
27 juin Adjudant

AVIS.
NOUVEL ARRANGEMENT.
Compagnie du Rail Road Pontchartrain.

A L'AVENIR le départ des chars aura lieu comme suit:

Départ de la Ville.			Départs du Lac.		
6 heures du matin.			5½ heures du matin.		
7	"	"	6½	"	"
8	"	"	7½	"	"
9	"	"	8½	"	"
10½	"	"	9½	"	"
Midi	"	"	11	"	"
1	"	"	Midi et demi		
1½	"	"	1½ après midi		
4	"	"	3½	"	"
5	"	"	4½	"	"
6	"	"	5½	"	"
7	"	"	6½	"	"
8	"	"	7½	"	"
9	"	"	8½	"	"
10	"	"	9½	"	"

Le dimanche les chars partiront de la ville toutes les heures, à partir de cinq heures A. M.
Par ordre de la Direction.
27 juin—10 F. B LE BEAU, Président.

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il m'est prouvé que Pleasant Ferguson a commis un meurtre sur la personne de Francis M. Spain, dans la paroisse de Tensas, Etat de la Louisiane, vers le 10 juin 1850.

J'ai lancé la présente proclamation, et j'invite le bon peuple de cet Etat à prêter main forte à la justice afin d'arrêter ou faire arrêter le coupable; j'offre en outre, au nom des pouvoirs que je tiens de cet Etat, une récompense de trois cents piastres, pour l'arrestation et conviction du dit Pleasant Ferguson, voici son signalement: taille de six pieds, très droit, cheveux noirs et lisses, petits yeux noirs, nez charnu et plat, mâchoires gauches, et rit ou fait la grimace en parlant, âge d'environ 24 ans, barbe claire et nat du Kentucky.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, ce jour 21 juin 1850, en la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
27 juin—1m Secrétaire d'Etat.

ETOUPE—300 balles étoupe supérieure, à vendre par DE FOREST & CO,
27 jn 20, rue Douane.

SOIE à coudre—5 caisses qualités et couleurs assorties, pour le marché mexicain, à vendre par DE FOREST & CO,
27 mai 20, rue Douane.

BAS DE SOIE blancs, cravates et rubans, d'Espagne—1 caisse bas de soie d'Espagne; 100 pièces rubans assortis 40 variétés; 1 caisse cravates de Barcelonne Laytout ayant droit au drawback et à vendre par DE FOREST & CO.
27 jn 20, rue Douane.

Indiennes cotons blancs et écrus.

DE FOREST & CO, 20 rue Douane, offrent à vendre pour l'exportation—
20 caisses indiennes anglaises,
10 do do américaines,
Balles cotonades et coutils rayés,
37 balles coton écru des meilleures marques, à vendre à des conditions libérales, par
DE FOREST & CO.
27 jn 20, rue Douane.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC—Otard Dupuy & Co. en magasin et à vendre par les soussignés—5 demi pipes eau-de-vie Otard Dupuy & Co.

				1840 et 1844.
15	do	do	do	1846.
10 quarts	do	do	do	1846.
9 demi pipes	do	fine Champagne Castillon jeune,		1845
5 barils,	do	do	do	1845
11 quarts	do	do	do	1845 et 1825

LEOPOLD JEANNET & Co,
27jn 22, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE—10 paniers vin de Champagne Ben & de Troy, qualité supérieure. 10 paniers do de la marque de "Flag"
En magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
27 jn 22, rue St Louis

VINS ROUGE ET BLANC EN CAISSES—12 caisses vin rouge et blanc, Haut-Talence, Haut Brion, Brame Monton, Château-Lquem, Haut Sauterne et Chateau Lafitte, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
27jn 22, rue St Louis

SERRURES FRANÇAISES—15 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
27jn 22, rue St Louis

DAMEJEANNES—50 damejeannes de 5 gallons, en magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
27 juin 103, Rue Royale

CIGARES de la Havane—344,300 qualités assorties, en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par B VALLS,
27 juin 37, Commune.

AMIDON de pommes de terre—Une barrique et 50 caisses en magasin, à vendre par
E J HART & CO.,
27 juin 79, Tchoupitoulas

SUCRE—Paragon blanc et granulé—30 tierçons en magasin et à vendre par
E J HART & Co,
27 juin 79 Tchoupitoulas

BAQUETS, BALAIS ET PANIERS—125 jeux de baquets peints, 250 douzaines balais à épousseter et 250 jeux de paniers, à vendre par
E J HART & Co,
27 juin 79 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—286 caisses sucre blanc, jaune et brun en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par
TROISGROS & Co,
27 juin 26, Vieille Levée

SUCRE raffiné écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par
TROISGROS & CO.,
27jn 26, Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, fraîches et douces, à vendre par
TROISGROS & CO
27 juin 26, rue de la Vieille-Levée

EAU DE VIE 50 demi, quarts et huitièmes de pipes vieux Cognac, de J J Mercier, à vendre par TROISGROS & Co,
27juin 26 Vieille Levée

MIEL—Blanc de la Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
27juin 26 Vieille Levée

SUCRE—750 caisses sucre blanc, jaune et brun en magasin et à vendre par
TROISGROS & Co,
27juin 26, Vieille Levée

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, N° 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe...., tandis qu'il se sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il se connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emporté du service du sieur Trimaille.

LE soussigné offre à vendre à l'amiable le bail de l'emplacement qu'il occupe, ainsi que les différentes bâtisses établies sur le dit emplacement, ... Bagatelle et Esplanade, convenables ... d'habitation de tout commerce et principalement ... ceux qui exigent une certaine étendue ... des dépôts. 24 juin—3t

Osiers! Osiers!

LE soussigné offre à vendre en débarquement de la barque Mayflower,
300 Hottes Osiers,
à bas prix pour du comptant.
A. BLACHE;
24 juin—3t 39, rue de la Vieille Levée.

CHANGE à vendre sur Paris, par
DOMINIQUE LANATA,
24 juin No 9, rue Jefferson.

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers champagne en bouteilles et en demi bouteilles, de la marque Debordes Leclerc, venant d'arriver par le navire Athens, et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
24 juin 36 rue Poydras

EAU-DE-VIE—23 quarts pipes Otard, Dupuy & Co, 1842 et 1844.
9 demi pipes Bisquet Tricocle & Co, 1843—1844, 1846.
27 quarts do do 1843—1844—1846.
15 do do Celebrated Brandy Wine, 1845;
5 demi do Jos. Hennessy & Co, 1842.
Dans les magasins d'entrepôt, et à vendre par
A. CARRIERE,
24jn 25, Vieille Levée

BOUCHONS—5 balles bouchons pointus de 30 mille chaque, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
24jn 25, Vieille Levée

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays diverses grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par
EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 129, rue Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—83,000 Regalias Fernandez, Millar, Panetelas et autres, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO, Jr.,
4 mai 34, rue Gravier

Marchandises pour le marché Mexicain.
150 balles Manta Lawrence.
50 do do Nelson.
150 Bayetas et flanelles imprimées, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
5juin 31, rue Conti.

ECOLE DE MUSIQUE PRIMAIRE,
DIRIGEE PAR MME BOYER,
Rue Conti, No. 148.

LES cours ont lieu de 4 1/2 à 5 1/2 heures de l'après-midi, trois fois par semaine.
PRIX—$3 PAR MOIS.
25juin

Ni le capitaine ni les consignataires du brick italien FRANCESCO, ne paieront les dettes que pourraient contracter l'équipage de ce navire.
21 juin—6 A. L. M. HEINE.

La barque CESARE, capt. Gandolfo, venant de Marseille, est en déchargement vis-à-vis la rue Domaine. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans les cinq jours de cette date, faute de quoi elles seront envoyées dans les magasins de la douane à leurs frais et risques.
P. LONGIS,
20jn 47, Vieille Levée

Le capitaine et les consignataires de la barque CESARE, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.
P. LONGIS,
20jn 47, Vieille Levée

TOILES DE CRETONNE.

REÇU par le soussigné, un assortiment de toiles de Cretonne dans toutes les largeurs fabriquées expressément pour l'usage des familles.
D. H. HOLMES,
25 juin—6 114, rue du Canal.

SUCRE DE LA HAVANE—320 caisses sucre blanc, jaune et brun, en déchargement de la barque Charlotte Reed, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
25 juin 34, rue de la Vieille-Levée.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—200 caisses, en déchargement de la barque Cesare, de Marseille, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
25 juin 34, rue de la Vieille-Levée.

AMIDON—200 caisses de Foxes, de Philadelphie;
BALAIS—150 douzaines balais fantaisie assortis;
CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine, 50 caisses chandelles suif et 200 caisses de l'Etoile;
CRACKERS—100 caisses en magasin et à vendre par E. J HART & CO,
25 juin 79, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—300 colis sucre en pain, en poudre et écrasé, à vendre par E. J. HART & CO,
25 juin 79, rue Tchoupitoulas.

EN MAGASIN et à vendre;
125 paniers de 12 bouteilles huile d'olive 24 onces, James Plagnol,
40 caisses savon français,
12 do prunes sèches en pobans,
2000 boîtes, 1/8, 1/2 et 1/4 boîtes sardines à l'huile, d'Auguste Pellet et Co.
175 caisses absinthe véritable suisse, de L. B. Jeanrenaud.
50 do Kirsch do do do do
2 do Mastic rouge en bottes de 1 livre.
25 galons sirop de fraises, bouchons, salaisons, Eau de fleurs d'oranger, anisette et liqueurs fines, &c., &c., &c., par B. TALAMON,
25juin 192 et 196, rue Royale.

EN débarquement du navire Pyramid, venant du Havre
1040 damejeannes de 5 galons, à vendre par
B. TALAMON,
25juin 192 et 196, rue Royale.

Demande d'Emploi.

UNE demoiselle pouvant remplir les fonctions d'institutrice de français pour des enfans, ou de dame de compagnie, demande à entrer dans une famille de la campagne en l'une ou l'autre qualité. 1jn

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du **Steamboat**, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

THE—Poudre à canon, Pouchong et Impérial, à vendre par E J HART & CO,
1er jn 79 Tchoupitoulas

PRUNES SECHES en jarres—10 caisses prunes sèches reçues par les derniers arrivages de Bordeaux, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
1 jn 13, Bienville

ON demande à acheter: Une campagne déjà en rapport de légumes, fruits, mais et autres productions du pays, située à trois ou 7 milles de la ville, dans une position agréable et ombragée d'arbres, et où se serait senti le besoin d'un petit pensionnat pour les demoiselles.
Les terres doivent être également de première qualité.
Il est inutile de rien proposer hors de ces conditions.
S'adresser au bureau de l'Abeille 11juin

A VENDRE—3,000 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes formes. S'adresser No 41, rue Bienville. 7 mai

EN débarquement du navire Cesare, capitaine Gandolfo, venant de Marseille—Le soussigné offre à vendre
50 caisses marasquin, Zara
50 do capres
50 do olives vertes
200 do vin muscat Frontignan, s'adresser à DOMINIQUE LANATA,
21 juin 9 et 10, rue Jefferson

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat,
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juin—1m le Bureau de la Poste

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE—300 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de ferblanc, de manière à pouvoir être transportées facilement dans l'intérieur et à vendre par J & J TARDOS,
15 juin 31, Vieille Levée

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANÇAIS.
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 5e rue du Canal

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très grande réduction des prix, sur les marchandises suivantes:
Organdis et Jaconas imprimés, robes, réduit de 50 à 30 cents.
Les plus belles qualités de jaconats français réduites de 37 1/2 cents à 25 cents.
Nous offrons également les marchandises ci-après qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.
300 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles,
50 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;
Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 7/4, 10/4 et 12/4. Plaids, Bretagne Creas, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, bobinet 12/4, mousseline brochée et unie.
Le plus vaste assortiment de Bareges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillemens de dames; le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 1av

AUX DISTILLATEURS—100 caisses de 12 cruchons litres pour Curaçao;
30 caisses 12 do 3/4 do do do.
En débarquement du navire Eli Whitney de Bordeaux. En magasin, 35 paniers de 100 bouteilles blanches pour liqueurs—300 caisses de 12 do do do do.—16 do de 25 paniers et pomponelles pour anisette,—200 do de 12 bouteilles litres pour absinthe, 50 do de 12 paubans pour marasquin.
A vendre par NUMA LAUSSTE,
6juin 147, rue Royale

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No 20,
40 barriques vin rouge bon ordinaire, marque Montferrant.
40 quarts cognac diverses marques.
40 barils vin blanc diverses marques.
40 barils whiskey, diverses qualités, Irish, old Monongahela et Bourbon.
10 barils peach brandy
4 do cherry do
40 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre.
50 paniers champagne, diverses marques.
150 paniers guignolet.
1000 do anisette, diverses marques.
250 caisses curaçao, divers modèles.
100 do marasquino do
100 do eau de vie de Dantzick.
100 do eau verte estomachique.
200 do liqueurs extrafines, bouteilles gravées.
150 do do surfines.
250 do do fines.
25 barils merise, diverses qualités.
Sirops assortis, eau de fleur d'oranger, &c. &c.
Et tout ce qui compose l'assortiment des cafés.
24jn F. ROUMIEU.

Grande réduction sur les marchandises sèches.

LE soussigné offrira à dater de lundi prochain, son stock de marchandises sèches de saison à 30 pour cent au-dessous de ses anciens prix:
Bareges soie en tous genres;
Jaconats et organdis;
Mousselines, Balzorines et marquises;
Cols et pèlerines brodés;
Toile écrue et diaprée;
Coutils en tous genres;
Bas en coton, gants, ombrelles, etc.
D. H. HOLMES, 114 Canal,
24 juin—12 entre Dauphine et Bourbon

VINS MEDOC SUPERIEUR—
15 barriques vieux vin Tronquoy Lalande 1844,
28 do do do Millon Pauillac 1841
11 do do do Bodekin Leognan, 1846,
17 do do do do 1847,
19 do do do Ve Bachelot 1847,
26 do Cru de banc St Laurent, 1846 et 47.
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
24 juin 25, Vieille Levée.

VINS ROUGES en demi barriques—
25 demi barriques Chat. Latour.
25 do do Chat. Bernone.
50 do do St Julien Médoc.
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
24juin 25, Vieille Levée.

VIN ROUGE en caisses—
200 Caisses Montrose Ségur 1841.
200 do Pape Clément, 1841.
100 do Chat Bernone 1841.
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
24juin 25, Vieille Levée.

VIN BLANC SUPERIEUR—
25 barils Haut Sauterne, 1848.
50 caisses do do 1848.
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
24juin 25, Vieille Levée.

CHAMPAGNE de Pinet Peuvrel & Avise (Maine) 50 paniers, qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
24juin 25 Vieille Levée

A VENDRE en déchargement du brick Francesco, de Gênes:
95 caisses citrons;
93 do vasille;
19 balles et une barrique amandes;
1 barrique dates. S'adresser à
A. L. M. HEINE,
21 juin—6 90 rue de la Douane

MACARONI & VERMICELLI—200 caisses d'Italie, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 95, rue Tchoupitoulas.

MIEL—15 barils miel d'abeille de la Havane, à vendre par P CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St-Philippe

Semoule ou Farina.

A l'usage des familles, hôtels, restaurants et bateaux à vapeur.
Cet ingrédient infiniment supérieur au riz, tapioca etc., connu depuis des siècles en France, en Italie et en Allemagne où l'on en fait une consommation générale, devient très bien adapté dans les ménages pour l'usage journalier des potages; également délicieux à en préparer certains mets. D'un bon goût, il fortifie l'estomac, convient aux malades et convalescents, à vendre par
J P BERCIER,
3av 35, Vieille Levée.

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.
—DIVIDENDE.—

LES certificats de Scrips pour un dividende de 16 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp, où payera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents.
17mai—12fetti3ps.

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes
Eau de vie marque du **Steamboat**
Genièvre do **Steamboat.**
Rhum do de **Barataria.**
Rhum do de la **Louisiane.**
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS
AU COMPTANT.
C. YALE Jr. & Co
Soierie nouveautés.
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, SHALS
—TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6 m Entre Commune et Gravier

Consulat d'Espagne.

M. A. SANK peut recevoir des nouvelles qui l'intéressent en se présentant à ce consulat de 9 heures et demie A. M. jusqu'à 2 heures et demie P. M. J. BRINCIO DE CORTADA,
26 juin—6f Chancelier.

Demande.

UNE personne versée dans la comptabilité et pouvant disposer de quelques heures de la journée, désirerait employer ce temps à la tenue de livres. Elle se chargerait de plusieurs jeux de livres et fournirait toute recommandation nécessaire. S'adresser Passage de la Bourse, No 24.
26 juin—3t

NOUS soussignés, mus par un sentiment de reconnaissance et d'humanité, recommandons au public le remède cathartique et le liniment du Doct. John Hill pour les affections goutteuses et rhumatismales, que ces spécifiques combattent et guérissent avec une promptitude réellement étonnante. Les cas les plus chroniques ont cédé à ce remède en peu de temps. Nous engageons les personnes qui souffrent de ces maladies à recourir aux remèdes ci-dessus dont nous pouvons constater l'efficacité. Son adresse rue Poydras, No 129.
Nlle-Orleans, 4 juin 1850.

JULES DAUNOY,	J. BAUDUC,
F. J. BAUDUC,	MARTIN FEENY,
P. H. DAUNOY,	JAMES PUECH.

7 juin—30t

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à **Mandeville.** Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.
Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goélettes, la Caroline et la Fanchon, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de ses mobiliers et marchandises pour la dite destination, au prix le plus modéré. Deux voitures avec conducteurs sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.
S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No. 130, Nlle-Orléans.

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON
Pension et externat de Demoiselles.
NOUVELLE-ORLEANS.
145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M. et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les leçons comme pendant le reste de l'année. Beaucoup d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses étant attachés à l'Institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, mieux que personne, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.
Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui se préparent à leur première communion et chez *Hermand*, par M. l'abbé Thibonnier, dans la chapelle de l'Institut St-Louis.
18 juin—3m

Institutrice française demandée

ON demande pour la ville une jeune institutrice française. S'adresser au bureau de ce journal.
17 juin

D. BORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE, ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE,
6 avril Rue Gravier, No. 34

V. TARDE, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti entre Bourgogne et Rempart.
12mars

P CHARLES CUVELLIER
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune

BUREAU du Dr Charles DELERY,
Passage de la Bourse,
Entre St-Louis et Conti.
CONSULTATIONS de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2.

Mme CLARET,

ACCOUCHEUSE de la Faculté de Médecine de Paris, avise qu'elle s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction du meilleur des médecins qui pourraient être choisis par elle.
RUE ST PIERRE No 91 AU PREMIER,
10 juin—6m *Entre Dauphine et Bourbon.*

Mme MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA NLLE-ORLEANS
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elles viennent de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les honoraires en sont modérés et Mme Maugey donne les traitements des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidé à s'ouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.
La discrétion la plus grande et un soin consommé sont assurés aux malades. 1oct

Broderies Suisses.

UNE balle broderie, bandes, entredeux, robes, mouchoirs, jupes, en débarquement du navire Athens, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
17 juin 103 rue Royale

Ecriture et Tenue de Livres.
PUBLICS CHARTRES

Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 11 heures du matin et de 4 à 8 heures du soir. Les classes à son domicile, encoignure Magasins et Race, de 7 à 9 heures du matin. Quelques leçons suffisent pour donner une belle écriture. RUFUS DOLBEAR.
25 fev

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné
les barriques vin rouge St Seurin Médoc.
75 barils vin blanc Haut Sauterne, ainsi qu'un assortiment général de vins, liqueurs, fruits en boîtes, eau de vie française de qualité supérieure et de différentes marques. X. LAMBERT,
28jn 62, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—226 caisses, en déchargement des navires St-Louis, Wabash et Kentucky, à vendre par R G HOBBS,
17 juin 12, rue de la Douane.

VIRGILIO BIANCHI,
Professeur de Chant et de Piano,
No. 8, rue Baronne.

M. V. BIANCHI professeur de Piano et de Chant informe le public qu'il vient de se fixer en ville d'une manière permanente. Sa longue habitude de l'enseignement musical et la supériorité de sa méthode de chant, lui permettent d'offrir aux amateurs et aux élèves qui voudraient prendre de ses leçons, toutes les garanties désirables.
8 juin—au 15 juil

Avis aux Proprietaires de Mandeville.

LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de ce jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.
Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.
LOUIS COQUILLON,
Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville
Mandeville, 18 mai 1850.
22 mai—jq 1er juillet.

A LOUER.—Un magasin à 2 étages, situé encoignure St-Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à J. B. Decret, rue St Louis, ou à M. Voisin, rue Ste Anne, encoignure Dauphine. 6juin

AVIS—Le soussigné ayant été nommé notaire public pour la ville et la paroisse d'Orléans, continuera ses affaires à son ancien bureau No 83, rue Royale. THEO. GUYOL
8jn—30t

AVIS—BRESSAND & BELLANGER ayant acheté de Courvoisier & Co leur établissement de coiffeur, situé à l'encoignure Royale et Orléans, préviennent le public qu'à l'avenir ils conduiront leurs affaires sous la raison de BRESSAND & CO., et qu'ils ne n'épargneront rien pour continuer à cet établissement le patronage de vogue dont il a toujours joui sous leurs prédécesseurs. 10 juin—30t

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Geo. W. Bourne, Uriel, Florida et Elizabeth, de Liverpool,
40 balles Impériales,
40 do indiennes fantaisie 7/8 et 9/8;
20 do do blanches et bleues;
20 do mousselines Rainbow nouveau genre,
35 do satins couleurs 3/4, 7/8 et 4/4
10 do cantonés fantaisie;
10 caisses coutils Collin fantaisie;
10 do bobines fil;
25 balles toiles écrue de Russie.
Ainsi qu'un grand assortiment de bretanias, crêpes, estopillas, mousseline fantaisie à carreaux, bas de soie et coton, soie à coudre, &c., convenable pour le marché Mexicain et qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables.
H. BOYLE & Co,
19 juin—1m 9 rue Bienville.

A PARTIR du 1er juin 1850, la maison de commerce P. J. PAVY & CO. changera son nom commercial en celui de P. J. PAVY, LOBIT & CO.
Les associés seront:
P. J. PAVY,
P. LOBIT,
A B CHARPENTIER
1erjn—1m

GRAND BON MARCHE.
Cinq mille yardes de jaconats
Imprimées, bon teint, à six et quart cents la yarde
Huit mille yardes
BAREGES DE PARIS, le tout à
Dix huit cents trois quarts la yarde.
Toiles irlandaises, changeantes,
Depuis dix cents et au-dessus.
TOILES D'ALSACE, fabriquées du pays et autres marchandises, à vendre par
THOMAS BRADY,
11juin—1m 22, rue de Chartres.

SALSEPAREILLE—25 balles Tampico, à vendre par B. VALLS,
25 juin 37, rue de la Commune.

AMUSEMENTS.
Variétés de Placide.

Jeudi soir, 27 juin.

Le spectacle commencera par la belle et ancienne comédie anglaise SPEED THE PLOUGH—Terminé par un grand ballet divertissement, où figurent les principaux artistes.
Prix d'admission.—Loges et parquet 75 cents.—Troisième galerie pour les personnes de couleur 50 cents—Galerie, 25 cents.

Bénéfice de Mlle HILARIOT.

MLLE ANTONIA HILARIOT informe respectueusement le public, que le directeur lui a accordé, pour donner son dernier bénéfice, la soirée de SAMEDI, 29 JUIN, et qu'à cette occasion elle donnera dans le cours de la représentation, DEUX GRANDS DIVERTISSEMENTS, où seront exécutées de nouvelles danses favorites. Le spectacle sera également composé de AN ALARMING SACRIFICE. Les principaux rôles seront remplis par M Holland et Mme Howard. Le tout se termine par la grande pièce burlesque de DON GIOVANNI IN LONDON, où paraîtra toute la troupe.
On peut dès ce jour arrêter des places

GRAND CONCERT

PAR souscription offert à M Chs Wynen par les habitans de la Nouvelle-Orléans et devant avoir lieu
Jeudi, 27 Juin 1850
AU LYCEUM HALL.

MM DULCE et SCOTT, du Théâtre d'Orléans et M. C. Jones amateur, assisteront le bénéficiaire
Le piano sera tenu par M. Bianchi.

Programme.
Première partie.

1o—Grande fantaisie pour le violon sur le 4e acte de Lucie. M C Wynen
2o—Cavatine des Mousquetaires, chantée par Scott
3o—Mazurka de concert composée et exécutée par E. Jones
4o—Romance de Jérusalem, chantée par Dulce
5o—Trémolo de De Beriot pour violon exécuté par C. Wynen

Deuxième partie.

6o—Jenny l'Ouvrière, romance chantée par Scott
7o—La plainte du pâtre, romance chantée par Scott
8o—Le Carnaval de Venise, pour le violon, composé par Paganini, exécuté par C. Wynen
9o—... romances chantées ... par Dulce
10—Grande fantaisie pour le Yeroua e Sefova, sur des motifs de Cenerentola et Lucrece exécutée par C. Wynen

Prix des billets $1. Le concert commencera à huit heures.
Le public est invité à prendre les billets à l'avance, afin d'éviter la confusion au moment du concert. 21 juin

DERNIERE REPRESENTATION
GRAND FEU D'ARTIFICE,
Et Concert Instrumental pour le bénéfice de M. Cayoir et de la Pompe d'Orléans No 21.

M. CAYOIR a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs qui ont si généreusement assisté aux diverses représentations de la lanterne des ordres, il a organisé une dernière charitable des pompiers et ... au bénéfice ... ordinaire et un Concert instrumental ... de la ... Pompe d'Orléans, No 21, qui sera ... de la saison.

Vendredi soir, le 28 courant,
SUR LA PLACE D'ARMES.

L'exhibition sera la plus belle qu'on ait encore vue dans la Ville. Se composant entièrement de ... et différentes pièces qui se termineront par ... de la Cathédrale ... pièces spéciales ...
Une partie de la recette reviendra à la Pompe d'Orléans No 21 nouvellement organisée.
Un comité de dix membres ... à la porte ... des places ... M. C. ...
Le feu d'artifice commencera à 8 heures. 26m

A VENDRE—Un magasin de groceries en détail faisant de bonnes affaires et situé dans la Première Municipalité. Pour les détails, s'adresser à CADY & HOLMES
22juin—1m 12, rue Gravier

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT.
No 149, rue de Chartres.

PAMPHLETS POLITIQUES.

REÇUS par les derniers arrivages du Havre—L'Anti de Gl... des 52—Le Socialisme et l'Impôt—M. D. Nisard—Les Classes Moyennes en Angleterre et la Bourgeoisie en France—Lucas de la Boulie—La Naissance de la Republique.
Pièces de théâtre nouvelles, opéras, drames, comédies, vaudevilles, etc.
AVIS—MM. les souscripteurs à l'Illustration et aux diverses publications françaises sont prévenus qu'ils ont été reçus à la dite librairie de nombreux numéros ...

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants:
300 barriques vin rouge et blanc 1846 et 1847 de diverses marques.
50 do Vin rouge 1847 et 1848 Morton La tour et Cardenac.
200 barils Haut Sauterne 1846, 1847 et 1848
150 caisses vin rouge St Julien St Estèphe.
200 do do 1846 Morton et Latour.
250 do do Haut Sauterne.
[illegible]
50 caisses Grand Vin Lafite 1841 ...
[illegible]
50 do do Magnum do
25 do do ... Médoc ...
[illegible]
THOMAS PINET & Co
20jn 124 rue Royale

BEURRE NOUVEAU—25 barriques beurre nouveau en pots, en grands cotes, et en déchargement du steamer Caunnissiana, et à vendre par
WM L CUSHING & CO.
26juin 8n, rue Commune

AMIDON DE FOX—50 caisses et 50 demi caisses amidon de Fox, à vendre à bas prix par
W. L. CUSHING & Co
26juin 55, rue Commune

EPAULES LARD SALE—4 barriques épaules lard salé, en déchargement du steamer Cincinnati et à vendre par W. L. CUSHING & Co
26juin 55, Commune

FROMAGE DE L'OUEST—70 caisses fromage de bonne qualité, en déchargement du steamer Concordia et à vendre à bas prix par
W L CUSHING & CO
26 juin 55, rue Commune

RIZ—42 boucauts en magasin de la Caroline, Cherokee, de Charleston, à vendre par
B VALLS,
26jn 37, Commune

SALSEPAREILLE—40 balles en débarquement du brick Joséphine, de Tampico à vendre par
B VALLS,
26jn 37, Commune

VERMICELLE—Reçu par le navire Francesco de Gênes, 100 caisses de Vermicelle fin, à vendre par DUNTZE & IKEN,
26jn enc Royale et Conti

LES soussignés offrent en vente les articles suivants:
27 futailles, 1/2, 1/4 et 1/8 eau-de-vie des années 1846, 47, 42, 40 et 1822 de Pinet Castillon & Co Cognac.—10 demi-pipes eau de vie 1845 M. Cassin, Bordeaux.—28 1/2 futailles eau de vie, forte 1ère 4me preuve de United Proprietors La Rochelle 40 quarts pipes eau de vie Laurent J Dupont, La Rochelle—4 1/2 et 1/4 do A. Moreau, La Rochelle 50 do Gigon de St-Georges—Ve demi-pipes eau de vie marque du Croissant, W. Morton, Bordeaux—20 demi et quarts eau de vie, Bouvet Jeune, Bordeaux
THOMAS PINET & Co,
26juin 124 rue Royale.

JAMBONS DE WESTPHALIE.—Reçu par les navires Edmund et Claud, de Brême
100 jambons de Westphalie supérieurs,
30 barils cervelles au saumure,
20 do caviar,
20 do lamproys
100 livres de saucissons de Brunswick,
40 douzaines eau de Seltz frais,
En magasin et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
21juin Encoig Royale et Conti

PORT WINE—450 quarts et 20 demi pipes Port-wine de la marque bien connue F Durand, en débarquement du navire Cesare, venant de Marseille, à vendre par J & J TARDOS,
22 juin 31, Vieille Levée

FROMAGE DE GRUYERE—24 meules en déchargement des navires Athens et Pyramid, du Havre, et à vendre par J N. CURIEN,
22 juin 32 rue Dumaine

RIZ DE LA CAROLINE—42 boucauts, qualité supérieure, en débarquement de la barque Cherokee, de Charleston, à vendre par
B. VALLS,
22 juin 37, Commune

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.

ON trouvera constamment à la pharmacie du soussigné, à acheter à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, médicamens, produits chimiques, instrumens de chirurgie, etc, parmi lesquels se trouvent, les plantes, racines, fleurs et semences les plus rares; les huiles essentielles fines; les clysopompes les plus variés et nouveaux, instrumens de dentiste, idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortie.
Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et vendu à bas prix, son stock étant continuellement renouvelé.
A. A. PEYCHAUD,
2e mai 108, Rue Royale

Avis au public.

LE comité des finances du Conseil de la municipalité No 2, informe le public que d'après une résolution de ce Conseil il a reçu des pouvoirs de conférer avec les représentants légaux des parties intéressées dans le compromis original relatif à la batture de 1820, et sont par conséquent prêts à faire droit à toutes personnes ayant des réclamations dans cette affaire, suivant un acte de la Législature de l'Etat, passé en mars 1850, et ordonnant un arrangement à l'amiable.

Geo. C. Lawrason,	}	Comité
Henry Renshaw,	}	des
C. D. Yancey.	}	Finances.

28 mai—1m

Theodore Dauflon,
Rue Royale, 149.

A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs de la sellerie fine, qu'il a en magasin un joli assortiment de selles françaises et anglaises, pour homme ainsi que pour femmes, avec nouveau modèle; plus, pour enfants de tout âge, avec tous les articles concernant la partie. Il a également des harnais français supérieurs, très assortis; en outre il se charge toujours d'établir tout genre de sellerie à ordre.—Le tout à des prix modérés. 9mai—1m

Marchandises sèches—Marchandises sèches.

THOMAS BRADY, 22, Chartres,
A dater du 3 juin, cette maison offre à vendre tout le stock de marchandises sèches et fantaisie maintenant en magasin, à un prix tellement réduit que l'écoulement ne peut tarder à s'opérer. Cette mesure a été adoptée afin de disposer le magasin à recevoir les commandes considérables de marchandises d'automne qui viennent d'être faites au Nord.
MOUSSELINES, BAREGES ET TISSUS, CHALES ECHARPES ET MANTILLES, GANTS, BAS ET RUBANS.
DENTELLES, VOILES &c., ainsi qu'un grand nombre d'articles divers qui seront offerts à 20 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX ANTERIEURS.
THOMAS BRADY,
3 juin 22, rue Chartres.